

NOTICE - DÉCLARATION DE MODIFICATION D'UNE ENTREPRISE EMPLOYANT DU PERSONNEL SALARIÉ ET NE COMPORTANT PAS D'ÉTABLISSEMENT EN FRANCE

Cet imprimé permet de déclarer une ou plusieurs modifications et/ou cessations.

DANS TOUS LES CAS...

Renseigner obligatoirement les cadres : 1, 2 ou 3, 12, 14

POUR une NOUVELLE SITUATION	cadre(s) à remplir	POUR un CHANGEMENT	cadre(s) à remplir
ouverture d'un établissement en France	8	d'identité de l'entreprise	4 - 2bis ou 3bis - 6
ajout d'une nouvelle activité	7	d'adresse :	
		- de l'entreprise	4 - 5 - 6 (le cas échéant)
		- de correspondance	13
		de registre public	4, 6
		d'activité	7
		Concernant le représentant	cadre(s) à remplir
			11 - 11bis

IMPORTANT : la date d'effet de chaque modification ou cessation est indispensable (jour, mois, année).

Merci de bien vouloir fournir les renseignements demandés. Vous éviterez ainsi les relances des organismes destinataires.

> QUELQUES DÉFINITIONS ET CONSIGNES DE REMPLISSAGE

RAPPEL D'IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE AVANT MODIFICATION OU CESSATION

1	N° unique d'identification SIRET : 14 chiffres de votre numéro SIRET	
	PERSONNE MORALE (société, association...)	OU PERSONNE PHYSIQUE (entreprise individuelle)
2	Nom de l'entreprise : dénomination, sigle, raison sociale, forme juridique, etc., tels que figurant dans les statuts.	Nom : nom figurant sur les actes d'état civil et papiers d'identité.
	Adresse : adresse du siège de l'entreprise ou adresse principale avant modification.	

NOUVELLE SITUATION ADMINISTRATIVE

4	Date d'effet : à compléter en cas de modification dans les cadres 2bis, 3bis, 5, 6 (jour, mois, année).	
	PERSONNE MORALE (société, association...)	OU PERSONNE PHYSIQUE (entreprise individuelle)
2 bis	Nom de l'entreprise : dénomination, sigle, raison sociale, forme juridique, etc., tels que figurant dans les statuts. Nom commercial : le cas échéant, appellation sous laquelle est exercée l'activité qui permet à la clientèle d'identifier l'entreprise. Ces informations doivent être indiquées telles que figurant dans les statuts de l'entreprise.	Nom : nom figurant sur les actes d'état civil et papiers d'identité. Date et pays de naissance : zone à remplir obligatoirement.
	Adresse : Nouvelle adresse du siège de l'entreprise ou adresse principale, à détailler précisément pour permettre un bon acheminement du courrier.	
6	Registre public à l'étranger : s'il y a lieu, nouveaux numéros et coordonnées d'inscription de l'entreprise ou de l'activité auprès des administrations publiques à l'étranger.	

NOUVELLE ACTIVITÉ

7

Date à compléter (*jour, mois, année*).

Préciser les nouvelles activités exercées.

Activité principale : En cas de pluriactivité, précisez celle que vous considérez comme la plus importante. Cocher la case correspondante.

La déclaration d'une nouvelle activité permettra à l'Insee (institut national des statistiques et des études économiques) de vous attribuer un nouveau code APE (Activité Principale Exercée).

OUVERTURE D'UN ÉTABLISSEMENT EN FRANCE

8

Date à compléter (*jour, mois, année*).

Attention, vous devez par ailleurs effectuer les formalités déclaratives d'immatriculation auprès du centre de formalités d'entreprise (CFE) compétent en fonction de l'adresse de l'établissement et de la nature de votre activité. Vous trouverez la liste des centres sur www.urssaf.fr espace créateur d'entreprise.

Si vous avez complété les cases 8, 9 ou 10 l'Urssaf du Bas Rhin procédera à la fermeture de votre compte cotisant.

CESSATION DÉFINITIVE D'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE

9

Date à compléter (*jour, mois, année*).

CESSATION D'EMPLOI DE PERSONNEL SALARIÉ RELEVANT DU RÉGIME FRANÇAIS DE SÉCURITÉ SOCIALE

10

Date à compléter (*jour, mois, année*).

DÉSIGNATION, MODIFICATION OU SUPPRESSION D'UN REPRÉSENTANT SOCIAL EN FRANCE

11

Cette partie doit être complétée dans les 4 situations suivantes : *nouveau, modifié, supprimé, changement de représentant*.

Dans tous les cas cochez la case correspondante et mentionnez la date d'effet (jour,mois,année) 11 et 11 bis

- Vous désignez un représentant, ne remplissez que la zone 11 ;
- La situation administrative de votre représentant change, déclarez dans la zone 11 ses nouvelles coordonnées et rappelez les précédentes dans la zone 11 bis ;
- Vous n'avez plus de représentant, dans ce cas ne remplissez que la zone 11 bis rappelant les coordonnées de l'intéressé ;
- Vous changez de représentant, déclarez dans la zone 11 les coordonnées du nouveau représentant et portez dans la zone 11 bis celles du précédent.

En application de l'article L.243-1-2 du code de la Sécurité sociale, l'employeur dont l'entreprise ne comporte pas d'établissement en France remplit ses obligations relatives aux déclarations et versements des contributions et cotisations sociales d'origine légale ou conventionnelle auxquelles il est tenu au titre de l'emploi de personnel salarié auprès d'un organisme de recouvrement unique. Pour remplir ses obligations l'employeur peut désigner un représentant résidant en France qui est personnellement responsable des opérations déclaratives et du versement des sommes dues.

SITUATION FISCALE

12

À compléter dans tous les cas

Cette rubrique n'est qu'informatrice et ne vaut pas déclaration auprès des services fiscaux.

NOUVELLE ADRESSE DE CORRESPONDANCE

13

Ne doit être renseignée qu'en cas d'un changement de l'adresse de correspondance même si celle-ci correspond à l'adresse de l'entreprise employeur ou à celle du représentant social en France.

Pour faciliter tous nos échanges, complétez cette adresse sans oublier de mentionner l'adresse e-mail, les coordonnées téléphoniques et le n° de fax.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

À compléter dans tous les cas

Identité et signature indispensables.